

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 octobre 2013

---

**PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° I-460

présenté par  
M. Eckert  
-----**ARTICLE 31**

Après l'alinéa 61, insérer l'alinéa suivant :

« F. – À la seconde phrase du premier alinéa du IV du même article, le mot : « second » est remplacé par le mot : « deuxième ». ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.